

Au service
des communautés
chrétiennes

Ecoles
fondamentales
catholiques
et paroisses

Diocèse de Tournai - Mai 2006

Sommaire

- 3 Introduction
- 10 Première partie : Echos d'une double consultation
- 27 Deuxième partie : Perspectives
- 38 Troisième partie : Repères
- 42 Quatrième partie : Des mots pour comprendre et mieux se comprendre
- 53 Envoi de notre Evêque
- 57 Pour aller plus loin

Tous les termes et sigles spécifiques à l'Église et à l'École sont explicités par ordre alphabétique dans la partie "Des mots pour comprendre et mieux se comprendre".

D'où venons-nous, où allons-nous ?

“ Les écoles catholiques ont vraiment
leur place dans l'Église ”

(Déclaration des Évêques :
L'École catholique au début du 21^e siècle, octobre 2003).

Cette affirmation de principe des Évêques de Belgique se fonde sur une série de faits.

- L'existence de l'école s'enracine dans une histoire particulière. Des chrétiens (évêque, curé, congrégation religieuse, laïcs...) ont voulu un jour créer une école catholique en un lieu, portée par un projet éducatif inspiré de l'Évangile et en lien avec l'Église locale.
- La viabilité de l'école, au plan matériel, est rendue souvent possible grâce à l'occupation, sous des formes juridiques variées, de bâtiments dont l'Église locale (ASBL paroissiale, décanale, congréganiste...) est propriétaire.
- Des acteurs de l'Église locale sont impliqués, à des titres divers, dans la vie de l'école : pouvoir organisateur, ASBL patrimoniale, conseil de participation...

Ainsi, des origines à nos jours, des liens entre la paroisse et l'école ont existé. Ils existent encore aujourd'hui, mais ils ont pris des formes différentes.

Au cours du dernier demi-siècle, en effet, divers modèles sont apparus.

Le modèle de la fusion

L'école et la paroisse vivaient alors en profonde synergie. Tout allait de soi dans une société relativement homogène, stable, majoritairement chrétienne. Les deux partenaires bénéficiaient d'apports mutuels ; l'école catholique et la paroisse comptaient vraiment l'une sur l'autre. Les célébrations et fêtes paroissiales étaient généralement suivies par toutes les composantes de l'école. Les festivités et activités scolaires drainaient un grand nombre de paroissiens. La symbiose était telle que les temps forts de la vie ecclésiale étaient préparés par l'école sous la conduite du curé " directeur " du Comité scolaire.

Le modèle de la séparation

Le phénomène de la sécularisation et de la pluralité des convictions et appartenances a fortement changé les rapports paroisse-école. Au plan religieux, la société est devenue hétérogène. Ce courant a atteint l'école catholique par les familles et le corps enseignant lui-même. Après la période des évidences, des questions ont commencé à apparaître au sein de l'école et l'identité chrétienne, comme référence commune allant de soi, a été radicalement interrogée. Les valeurs sont devenues l'unique credo de l'école catholique (respect de l'autre, solidarité, intériorité, créativité...), entraînant de nouvelles questions : " en quoi ces valeurs sont-elles spécifiquement chrétiennes ? Le réseau officiel peut les pratiquer tout autant, parfois même mieux. " La référence aux racines chrétiennes s'est estompée. À tel point que des paroiss-

ses, curés en tête, ont remis en cause les liens privilégiés entretenus jusque là : “ L’école n’a plus rien de catholique ”, “ On ne voit plus les enfants à la messe ”, “ Les enseignants sont-ils encore chrétiens ? ” “ Va-t-on continuer à investir en temps, en énergie, en argent pour les écoles libres ? ” Et insensiblement, paroisse et école se sont éloignées l’une de l’autre, sans se faire la guerre nécessairement, mais le plus souvent, à des exceptions près, dans l’indifférence et l’ignorance mutuelles.

Un modèle nouveau en chantier

La sécularisation et la pluralité des convictions et des appartenances sont toujours bien présentes au sein des familles, des écoles et des paroisses. C’est un fait. Mais depuis quelques années déjà, tant au bénéfice de l’Enseignement catholique que de l’Église locale, de vastes chantiers se sont ouverts.

Côté Enseignement

Le Congrès de l’Enseignement catholique d’octobre 2002 a pris des orientations pour l’avenir de l’École Catholique en Communauté française de Belgique. Depuis lors, de la base aux plus hautes instances, des groupes de réflexion se sont mis en place. On ne s’est peut-être jamais autant penché sur la question du sens qu’aujourd’hui. Qu’est-ce que donner sens à une école chrétienne dont le public n’est plus unanimement chrétien ? Quelle est la pertinence d’un enseignement catholique dans une société qui n’est plus majoritairement chrétienne ? Des documents ont déjà été produits pour nourrir le débat.

Côté Église

Le diocèse de Tournai, sous l'impulsion de Mgr Huard et Mgr Harpigny, est entré aussi en réflexion pastorale. Quel sens a notre Eglise inscrite dans la réalité de la province du Hainaut ? Qu'est-ce qui peut et doit la mobiliser pour qu'elle remplisse la mission reçue du Christ, ici et maintenant ? Le rassemblement diocésain de Bonne Espérance en septembre 1997 continue à produire ses fruits.

Dans ce questionnement, les communautés chrétiennes locales et les écoles catholiques se rejoignent sur un point, et celui-ci est capital : ***l'Évangile de Jésus-Christ.***

En quoi l'Évangile, dans sa radicale nouveauté, peut-il être un chemin de vie et de bonheur pour celles et ceux qui se laissent toucher par lui, au cœur des paroisses et au sein des écoles catholiques ?

Il faut d'emblée le redire. Il ne s'agit pas d'une tentative de restauration d'un passé révolu. Il ne faut pas non plus confondre ni les objectifs, ni les moyens à mettre en oeuvre. Une communauté chrétienne n'est pas une institution scolaire. Et l'école n'est pas une communauté d'Église. L'une et l'autre ont, chacune, leurs spécificités.

Mais en même temps, elles peuvent se retrouver sur l'essentiel : l'accueil et l'annonce de l'Évangile de Jésus ressuscité, Bonne Nouvelle pour la vie de tout être humain.

“ Souviens-toi de Jésus-Christ..., il est ressuscité d’entre les morts, voilà mon évangile, proclame saint Paul (2 Tim. 2, 8). C’est ce souvenir-là, souvenir vivant et présent, qui fait vivre toute communauté chrétienne, qui en est le cœur. Si des chrétiens se rassemblent en un lieu, s’ils veillent à faire signe en ce lieu, c’est à cause de ce souvenir. Et ce souvenir est porté par une audace, l’audace de la foi. ”

Dans L’animation pastorale des communautés locales, Diocèse de Tournai - février 2005

“ L’école chrétienne a mission d’annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. À cette fin, elle entretient vivante la mémoire de l’événement fondateur, toujours actuel : la vie, la passion, la résurrection de Jésus-Christ. Elle en témoigne par ses actes. Cet événement est capable d’éclairer le sens que chacun cherche à donner à sa vie, personnelle et collective. L’école chrétienne trouve ainsi sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu’en a gardé la Tradition vivante de l’Église. ”

Dans Mission de l’école chrétienne, Conseil Général de l’Enseignement Catholique - juin 1995

C’est dans la perspective d’une mission commune qu’un lien nouveau est appelé à naître et renaître. Un “ lien symbolique ” fort visant à favoriser une meilleure connaissance mutuelle, renouer des contacts, susciter et cultiver des concertations voire des collaborations À la manière du “ symbole ” dont le sens premier signifie “ mettre ensemble, ajuster, réunir... ”

Dans ce but, durant l'année 2004-2005, une large consultation a été lancée conjointement auprès des écoles fondamentales et des communautés locales, paroisses et unités pastorales de notre diocèse.

La première partie de ce document donne *un écho des résultats de cette consultation*. Ceux-ci ne sont pas simplement rapportés. Ils peuvent servir de tremplin pour oser ensemble construire un avenir plein de promesses, malgré les difficultés et les résistances encore rencontrées.

Aux pistes concrètes proposées se joignent des témoignages positifs qui montrent que ce qui se fait dans tel lieu pourrait être tenté ailleurs dans le diocèse.

La deuxième partie trace des *perspectives* pour des champs d'action où écoles et paroisses peuvent se rencontrer : cours de religion, pastorale scolaire et catéchèse.

La troisième partie donne quelques *repères* à propos de la question des bâtiments scolaires et de la présence d'un prêtre au monde de l'école.

L'information étant une condition nécessaire pour bien communiquer, ce guide fait dans une **quatrième partie** une large part au fonctionnement et de l'École et de l'Église locale, sous la forme d'*un lexique* dont le but est de comprendre davantage de quoi il s'agit, et ainsi de mieux se comprendre.

Enfin, notre Evêque nous livre un message d'encouragement en guise d'**envoi**.

Et l'école officielle ?

Ce guide aborde bien les liens entre la paroisse et l'école fondamentale catholique.

Le fait de cibler ainsi l'école chrétienne ne peut pas être interprété comme oublié ou encore moins mépris vis-à-vis des autres réseaux de l'enseignement fondamental. Loin de là ! Mais généraliser d'autorité le propos à ces écoles constituerait un manque de respect élémentaire du principe de neutralité inscrit dans leur projet éducatif spécifique.

Il n'en reste pas moins que, dans le cadre strictement limité au cours de religion donné aux enfants dont les parents ont choisi la religion catholique, bien des liens pastoraux peuvent aussi être assurés avec la communauté chrétienne locale. Certains témoignages reproduits dans ces pages y font écho : les paroisses veillent à associer les maîtres spéciaux de religion catholique et leurs élèves aux actions pastorales qu'elles organisent et à ouvrir les réunions qu'elles proposent aux professeurs de tous les établissements scolaires, quels que soient les réseaux auxquels ils appartiennent.



Echos d'une double consultation

■ Au cours de l'année 2004-2005, une large consultation a été lancée conjointement auprès des écoles fondamentales et des communautés locales, paroisses et unités pastorales de notre diocèse.

Le nombre de réponses rassemblées par cette consultation prouve l'intérêt suscité par le sujet. Par ailleurs, le fait que les échos portent souvent sur les mêmes thèmes renforce encore leur pertinence. Ces témoignages contribuent à cerner les conditions et les caractéristiques essentielles d'une possible collaboration. En voici une sélection significative.

Relevés par les uns comme par les autres, ce sont d'abord les **freins** qui seront envisagés puis les **leviers**, ces " bonnes pratiques " débouchant sur des propositions très concrètes pour (re)nouer ou renforcer les liens entre Eglise et école.

1. Les freins

Le tableau est-il à ce point sombre ou relève-t-il seulement de l'observation souvent vérifiée que les " trains qui arrivent à l'heure " ne font pas l'objet d'articles dans les journaux ? Le fait est que l'impression d'ensemble paraît, à la première lecture, assez négative.

Exprimé sous différentes formes, un constat revient en leitmotiv à travers la plupart des échos recueillis : les visites des uns à l'école, des autres à l'église, se sont raréfiées ou ont parfois complètement disparu. Les effets de cet éloignement sur le terrain sont, évidemment, que les partenaires se connaissent de moins en moins (qui sont-ils et que font-ils ?) et que dès lors, ils se comprennent de moins en moins (pourquoi ne font-ils pas plus et mieux ?).

Les exemples fournis ici illustrent ce qui est ressenti des deux côtés, comme abandon, manque d'estime et de respect réciproques.

La mobilité des écoliers, des enseignants et des familles

- Dans la plupart des cas, aujourd'hui, le recrutement de la population scolaire ne s'opère plus exclusivement

sur le territoire de la paroisse (ni même parfois de l'unité pastorale).

“ 80 % de nos élèves viennent des villes et villages avoisinants, ils y ont leur église, leur clergé, leur équipe caté, leur mouvement de jeunesse... Pourquoi et comment viser un rapprochement avec notre paroisse ? ” **Les membres d'un P.O.**

- Plus souvent encore, le même constat peut être appliqué aux enseignants.

“ Dans notre établissement, un enseignant sur dix-neuf seulement réside dans notre commune. ” **Un directeur**

- Et cette mobilité a des effets aussi sur la stabilité de la population scolaire.

“ Changements d'emploi, séparations et nouvelles attaches..., une part de plus en plus importante de notre population (nous l'estimons bon an, mal an, à 15%) est remplacée. ” **Une enseignante**

La pratique en baisse...

- Nombreuses sont les familles qui prennent de la distance avec toute pratique religieuse.

“ Dans notre école, 2 enfants sur 26 ont fait leur profession de foi cette année. ” **Une directrice**

- Et la même constatation peut se faire pour l'équipe enseignante.

“ Le phénomène est davantage marqué encore chez les plus jeunes de mon équipe enseignante

qui se désintéressent de toute pratique religieuse et, pour certains d'entre eux, déclarent ouvertement ne pas avoir la foi et souhaiter être déchargés du cours de religion. " **Une directrice**

Le temps manque aux uns et aux autres

- La pénurie de prêtres et le surcroît de travail qu'elle entraîne.

" La gestion de l'agenda est un casse-tête pour nos prêtres. " **Une EAP**

" On ne voit plus notre doyen mais comment lui en vouloir, il est seul pour desservir neuf paroisses... " **Une directrice**

- Et le manque de disponibilité des enseignants.

" Assurer des contacts réguliers, mettre sur pied des animations communes... tout cela demande du temps !...Et tant de collègues se retranchent derrière les consignes syndicales pour refuser. " **Une direction**

" Ce dimanche, deux enseignants étaient présents à la messe : une institutrice de l'école communale et l'ancienne directrice maintenant à la retraite de mon école paroissiale... " **Un curé**

" L'équipe enseignante est, pour Monsieur le Curé, une main-d'œuvre facile qui n'osera pas dire non ! " **Un enseignant**

La difficile communication

C'est peu dire qu'en quelques années, la réalité des paroisses et des écoles s'est fortement modifiée !... Les acteurs des unes et des autres se reprochent mutuellement de ne pas s'informer en suffisance. La possibilité de communiquer s'en trouve singulièrement compliquée. C'est au point, nous disent certains, " qu'on en arrive à ne plus parler la même langue !... "

- Le cadre des actions respectives change.

Le risque existe d'interpréter comme étant un manque de bonne volonté ce qui ne relève en fait que de nouvelles données pastorales, juridiques, administratives ou matérielles.

" UPN ? EAP ? CLP ? Pourquoi ne pas nous informer de toutes ces nouveautés dans lesquelles nous ne nous retrouvons pas ? " **Une équipe de pastorale scolaire**

" Les règles en matière d'engagement du personnel laissent de moins en moins d'autonomie aux Pouvoirs Organisateurs de nos écoles libres : le choix d'enseignants soucieux de mettre en œuvre le projet éducatif chrétien est devenu, dans les faits, pratiquement impossible. " **Un doyen, membre de P.O.**

" Impossible de se rendre à l'église avec nos élèves, on trouve presque toujours porte close ! " **Un enseignant**

" On ne se souvient de l'existence de la paroisse qu'en cas de difficultés financières. Quand donc

les directions comprendront-elles que nous n'avons plus les moyens de jouer les bouées de sauvetage ? " **Un curé**

" Depuis qu'un maître spécial est responsable des cours de religion à l'école paroissiale, qu'est-ce qui la différencie encore de l'école communale d'en face ? " **Une EAP**

- Les actions elles-mêmes, contenu et mise en œuvre, changent.

Si la nécessité d'une adaptation permanente aux circonstances nouvelles est reconnue, on constate là aussi un déficit important au niveau de l'information mutuelle.

" Les enfants qui nous arrivent au caté ne savent plus rien. Nous sommes obligées de reprendre le b.a.-ba des connaissances religieuses indispensables. " **Une catéchiste**

" Auparavant, nos enseignants de deuxième année primaire préparaient eux-mêmes leurs élèves à la première communion. La célébration se déroulait à l'école à la grande satisfaction des familles. N'était-ce pas là une collaboration efficace ? Sans cette possibilité offerte au sein même de l'école, pendant les heures de cours, certains enfants ne la feront plus du tout. " **Un directeur**

- Les mentalités changent.

L'évolution (ou, selon le point de vue, le manque d'évolution) des comportements est plusieurs fois évoquée dans les témoignages recueillis...

" Il faudrait sortir un peu des sentiers battus pour que les célébrations vécues en paroisse ces-

sent d'être " enfants non admis " : langage inadapté, enfants passifs, interdiction de déroger aux règles établies et de bousculer un peu les habitudes parce qu'il y a risque... de déranger et de salir l'église... " **Une équipe enseignante**

" Les enfants sont entrés dans l'église comme dans une cour de récréation, l'instituteur n'a pas fait une seule remarque. Ils sont passés devant le Saint-Sacrement sans s'arrêter, sans avoir le moindre geste de respect. " **Un curé**

" Toutes les propositions du corps enseignant ont été rejetées lors d'une réunion de préparation de la messe de Pâques ! " **L'animatrice de l'équipe pastorale d'une école**

" Évitions d'apparaître comme les représentants d'une institution un peu dépassée : tout en restant fermes sur le fond, n'hésitons pas à nous montrer ouverts quant à la forme. " **Une EAP**

2. Des leviers

Tous ces témoignages montrent à suffisance l'accumulation d'obstacles sur le chemin de la collaboration. Mais heureusement, des exemples de " connaissance - reconnaissance " sont aussi présents, en grand nombre, dans les réponses reçues. Ils sont la preuve que des petits pas vers une collaboration repensée à neuf sont possibles.

Dans le domaine institutionnel

D'après les déclarations des écoles qui ont répondu, 83 % de leurs Pouvoirs Organisateurs, 60 % des ASBL patri-

moniales gérant leurs bâtiments et 50 % de leurs Conseils de Participation compteraient encore, en leur sein, un représentant au moins de la communauté chrétienne locale. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : ils prouvent le désir bien présent de poursuivre la coopération.

Et le fait que la présidence de ces assemblées soit moins souvent occupée par ce représentant de la paroisse n'est nullement le signe d'une dégradation de son implication dans le travail collectif.

“ J'ai cédé depuis plusieurs années maintenant ma place de président dans le P.O. de l'école. Cela me permet de prendre de la distance et d'intervenir plus précisément dans le cadre du rôle pastoral qui est le mien. ” **Un curé**

Dans le domaine de la communication

Les initiatives ne manquent pas et tracent des pistes intéressantes pour s'informer des activités respectives.

- Recourir aux panneaux d'affichage est un moyen régulièrement évoqué même si la gestion de semblables panneaux dans la durée n'est pas aisée... Mais n'est-il pas possible d'en limiter l'usage à certaines informations pendant certaines périodes de l'année ?

“ Après concertation avec les enseignants de toutes les écoles de l'Unité (y compris bien sûr, les maîtres spéciaux de religion catholique des écoles communales), nous avons décidé d'installer au fond de l'église, un panneau d'affichage réservé exclusivement aux échos de la pastorale scolaire. ” **Un doyen**

“ Dans le hall de notre école, la paroisse a son tableau d’annonces. Y figurent des infos permanentes (calendrier et horaire des activités habituelles - liste des services et contacts) ainsi que de temps en temps, une info exceptionnelle (temps de catéchèse, opérations d’entraide, célébration particulière). ” **Une directrice**

- Echanger les vade-mecum paroissiaux et scolaires

“ Qui est qui et qui fait quoi ?... ” C’est pour tenter de répondre à ces questions, sans viser une exhaustivité qui nuirait au but recherché, que des paroisses et des établissements scolaires rédigent parfois ce type de guides.

“ Le Fil Rouge de l’année église, image de l’Eglise a permis à nos élèves de rencontrer des membres des différents services assurés par notre paroisse. Ce fut un étonnement pour nos enfants (mais aussi pour nombre de nos enseignants) de découvrir la variété des missions remplies. Ces contacts ont débouché sur la rédaction d’un feuillet tout simple qui a été distribué dimanche dernier à tous les paroissiens. ” **Une direction d’école**

- Découvrir les revues et journaux respectifs

Certaines revues (support papier ou informatique) propres à l’Eglise ou à l’école mériteraient d’être échangées. Entre autres publications, la revue “ Paraboles ” et le journal “ Dimanche ” figurent-ils bien sur la table de la salle des profs ; et la revue “ Amorces ” sur celle du secrétariat paroissial ?

“ J’ai installé le site de la pastorale scolaire dans les “ favoris ” de l’ordinateur du secrétariat paroissial de manière à me tenir régulièrement au courant des propositions qui sont faites aux enseignants. ” **Un curé**

- Accorder du temps à des rencontres

Rencontres informelles de membres de la communauté chrétienne locale avec les enfants, les enseignants ou la direction, ou rencontres programmées (pour mettre sur pied une célébration, distribuer des documents aux familles pour la catéchèse de première communion ou de profession de foi, préparer le baptême d’un enfant en âge de scolarité, participer à une réunion de l’équipe pastorale ou à une concertation qui aborde un sujet religieux ...), tous ces contacts, même courts, sont toujours précieux.

Sans négliger surtout ces rencontres à caractère plus festif (la fancy-fair de l’école, le repas d’après journée pédagogique, le verre de l’amitié au nouvel an ou le barbecue des enseignants en fin d’année...), autant d’occasions d’échanges plus riches parfois, parce que se déroulant dans un contexte plus convivial.

La réciprocité est tout aussi vraie : une représentation de l’école à certaines activités organisées en paroisse ou en unité pastorale constitue, de la même manière, un encouragement pour leurs organisateurs.

Le réalisme et la compréhension sont de rigueur : les journées des uns comme des autres ne comptent que vingt-quatre heures... Il s’agit donc de choisir et de se partager les tâches en équipe.

“ La messe mensuelle à l'école était une tradition. Se justifiait-elle vraiment ? N'était-elle pas pour nous, équipe éducative, un alibi ?... Des célébrations de la Parole animées à tour de rôle par des groupes de volontaires sont désormais proposées aux élèves sur le temps de midi responsabilisant petits et grands. ” **Une équipe éducative**

“ A la fin des grandes vacances, a lieu, chaque année, la “ Journée des Groupes Pêche ”, rencontre d'enseignants du maternel et du primaire intéressés par la pastorale scolaire. Cela fait quatre ans maintenant que j'y assiste afin de pouvoir faire le lien avec ce qui est vécu à l'école, mais aussi d'y rencontrer des instits de chez nous et leur manifester mon soutien. ” **Un doyen**

“ C'est devenu une habitude dans notre unité pastorale : les maîtres spéciaux de religion catholique tant du libre que du communal, deux responsables de la catéchèse, l'inspecteur diocésain et le prêtre, tous sont invités, une fois par mois, à se rencontrer. ” **Un curé**

“ Une U.P. innove : elle vient de jeter les bases d'une 'Commission de pastorale scolaire'. L'EAP locale et les Pouvoirs Organisateurs de toutes les écoles fondamentales libres de l'entité ont décidé de collaborer pour promouvoir cette pastorale. ” **Un inspecteur épiscopal**

Dans le domaine de la coordination de nos actions

Que d'énergie et que de temps perdus à mettre sur pied, chacun de son côté, ce que l'autre a déjà réalisé !

Le partage des tâches est suggéré à plusieurs reprises dans les réponses aux consultations. Mais il est vrai que cette coordination exige communication et confiance mutuelle.

“ Les écoles ont-elles un programme de religion ? Pouvons-vous l’obtenir pour savoir, par exemple, quels textes bibliques, sont travaillés en classe afin de partir de ceux-là pour élaborer nos activités de catéchèse ? ” **Une catéchiste**

“ Nous possédons le C.D. des chants de l’année proposé pour les écoles. Ce sont ces chants que nous privilégions au caté ‘profession de foi’, ce sont encore ces chants que nous programmons pour la messe des familles. ” **Une religieuse institutrice maternelle et catéchiste**

“ Monsieur le Doyen a fait parvenir à chaque enseignant de notre école le petit dossier distribué dans l’unité pastorale aux parents qui demandent le baptême de leur enfant. Il joint à son message un petit mot de remerciement pour notre travail en classe. ” **Un directeur**

“ Chaque année, un concert de Noël est organisé pour soutenir la Maison de quartier “ La Rochelle ”. La première partie est un petit spectacle sur le message de Noël actualisé. Les acteurs sont tous des enfants de l’entité communale, venant d’horizons divers : catéchèse, Maison de quartier et classes de cinquième et sixième de l’école paroissiale.” **Une animatrice en pastorale**

Très régulièrement, les fiches *Amorces* suggèrent aux enseignants des “ ponts ” possibles entre les activités de

l'école et celles de la paroisse. C'est une affiche à exposer dans l'église paroissiale, c'est un chant à présenter lors de la messe du dimanche, c'est une exposition à installer dans la salle paroissiale, c'est un article à publier dans *la feuille paroissiale*... Les " Groupes Pêche ", rédacteurs de cette revue, ont décidé désormais de placer ce sigle à côté de ces ponts pour attirer l'attention des lecteurs sur des synergies possibles.



Dans le domaine du relationnel

Ces liens passent par des personnes qui éprouvent le besoin d'être reconnues dans la spécificité de leurs compétences respectives et dans la bonne volonté qu'elles manifestent en tentant, maladroitement parfois, l'un ou l'autre essai de rapprochement aussi minime soit-il.

“ La pastorale scolaire a lancé cette année un calendrier de prière. Il nous a semblé important de soutenir l'initiative en prenant en charge l'achat des douze exemplaires pour les classes de la petite école libre et du maître de religion de l'école communale. C'est peu mais c'est important, surtout que les pages de cet outil original sont affichées systématiquement à l'église permettant ainsi aux enfants, en retrouvant l'illustration exploitée en classe, d'y accorder encore plus d'importance. ” **Un membre d'une unité pastorale**

“ Tout au long de ce carême, les enfants et leurs enseignants réalisent, chaque semaine, une grande affiche, synthèse illustrée de leurs dé-

couvertes sur l'évangile du dimanche. Au cours de l'homélie, systématiquement, je présente leur réalisation à l'assemblée. " **Un prêtre**

" Dans le cadre du Fil rouge 'église, image de l'Eglise', une de nos classes a visité les cinq églises de l'UP. Du reportage photos réalisé, on a mis sur pied une exposition itinérante à l'intention des différentes communautés paroissiales. "

Une directrice

" Répondant à l'invitation des grands du cycle 4, notre curé est venu aujourd'hui à l'école. Les enfants avaient préparé l'interview sur la vie et les missions du prêtre. Sur cette base un article sera publié dans le journal scolaire. La rencontre s'est achevée par une invitation à la prière que nous n'aurions sans doute pas pu faire vivre de cette façon. " **Une directrice**

Des évolutions significatives

Des évolutions pastorales et institutionnelles sont en cours. Au vu de l'histoire encore toute récente, à chaque paroisse étaient attachées une et parfois des écoles " dites paroissiales ", créées par un curé, une congrégation religieuse, des laïcs chrétiens en vertu de la liberté constitutionnelle d'association et d'enseignement. Chaque école avait " son " pouvoir organisateur.

Les témoignages repris ci-dessus reflètent, pour la plupart, cette situation où les relations se nouent et se dénouent d'école à paroisse, de paroisse à école... les

deux inscrites en un lieu donné (quartier de ville, village).

Or, depuis quelques années, tant le paysage ecclésial que celui de l'institution scolaire " bouge " .

Côté Eglise : des orientations pastorales sont prises, dans le cadre du projet " Renaissance " pour mieux articuler les paroisses à l'unité pastorale. Il ne s'agit pas de faire de celle-ci une super-paroisse, mais d'assurer, grâce à l'Equipe d'animation pastorale, les ressources et les impulsions que les paroisses peuvent attendre pour remplir au mieux leurs missions au nom de l'Evangile.

Côté enseignement : toute une réflexion est entamée notamment autour du renouvellement et de la recomposition des Pouvoirs organisateurs. Ici aussi, il ne s'agit pas de créer un super-P.O., mais au sein d'une entité et d'une zone, en relation de réciprocité avec le secondaire, repenser l'organisation des écoles. Ce processus a l'ambition de garantir une dynamique qui ne peut que profiter aux écoles, en particulier aux petites ou aux plus fragilisées d'entre elles.

Ce qui fait penser qu'à l'avenir les liens Eglise - Ecole prendront d'autres formes encore que le présent guide ne pouvait imaginer...

3. En guise de conclusion

Les témoignages réunis à l'occasion de ces consultations montrent que les liens entretenus par les paroisses et les écoles de notre diocèse sont très variés en quantité et en qualité.

Ce qui est possible et souhaitable ici, n'est pas nécessairement transposable à l'identique ailleurs. La recette miracle unique n'existe pas, elle est à mettre au point ensemble. Mais les échos recueillis le prouvent à suffisance : la possibilité de jeter des ponts dépend, pour une bonne part, de la volonté, de l'esprit d'ouverture et de l'inventivité des responsables et/ou des acteurs en présence.

Quatre étapes jalonnent le chemin d'un rapprochement entre les deux partenaires ; elles sont à franchir pas à pas, ensemble :

- **Se rencontrer** malgré les difficultés pratiques dues aux agendas surchargés. Être conscients, les uns et les autres, que des contacts, sinon nombreux, du moins réguliers et volontaristes, constituent un préalable.
- **S'informer** pour connaître ce qu'est, aujourd'hui, la réalité concrète du vécu du partenaire afin de cerner un peu mieux, ensemble, les possibilités et les besoins de chacun.
- **Se concerter** pour ajuster les actions qui se mènent déjà de part et d'autre et pour déterminer les secteurs d'activités qui devraient faire l'objet d'un effort tout particulier de coopération.
- **Collaborer** dans un ou deux domaines parmi ceux mis en évidence lors de l'étape précédente, pour leur importance et leur faisabilité. Veiller à établir, de commun accord, un cahier de charges qui ne soit ni trop lourd ni trop contraignant de manière à pouvoir connaître ensemble des premiers succès qui, même petits, seront peut-être tremplins vers d'autres.

Quatre étapes à franchir, non pour elles-mêmes mais pour l'enjeu capital qui justifie pareil parcours.

Pressés par la quantité et l'urgence des tâches à assurer au quotidien, les acteurs tant de la paroisse que de l'école risquent parfois de perdre de vue cet enjeu commun. Il s'agit pour les uns comme pour les autres de se laisser porter par **l'Évangile de Jésus-Christ, Bonne Nouvelle de vie et de bonheur**, afin de pouvoir le porter à leur tour en ces deux lieux spécifiques mais complémentaires...

Une halte pour un temps de ressourcement vécu ensemble permettrait aux uns et aux autres de redécouvrir les raisons profondes de leurs missions respectives. Le *comment* faire prend hélas souvent le pas sur le *pour quoi* et le *pour qui* le faire.

Proposer un temps commun d'écoute et de partage de la Parole, de prière et de célébration aiderait parfois les uns et les autres à (re)faire un bout de chemin ensemble.



Perspectives

■ Parmi les champs d'action où écoles et paroisses peuvent se rencontrer, il y en a trois qui connaissent aujourd'hui des évolutions importantes : le cours de religion, la pastorale scolaire et la catéchèse. S'il est utile de bien distinguer leurs visées respectives, il convient de ne pas les séparer, encore moins de les opposer.

Vu sous l'angle des premiers bénéficiaires, ce sont les mêmes enfants et leurs familles qui se retrouvent sur ces trois terrains.

1. Le cours de religion

Il est bel et bien... un cours. Avec un contenu, des objectifs et des exigences. L'objet de ce cours est de relire, selon une étymologie possible du mot religion (*relegere : relire*), les questions de l'existence à la lumière de la tradition chrétienne afin de leur ouvrir un chemin de sens.

À cet effet, les élèves apprennent à entrer progressivement dans l'intelligence des *Écritures* et de l'articulation entre ce que *croient, célèbrent et vivent* les chrétiens, les quatre thèmes abordés par le programme du cours de religion, programme commun à toutes les écoles fondamentales de tous les réseaux.

L'ouverture aux autres traditions religieuses et philosophiques trouve naturellement sa place dans ce cours qui, comme les autres, mobilise avant tout la raison.

Il faut ici insister : ce cours ne présuppose pas la foi des enfants ou de leurs parents, il n'a pas non plus pour objectif de la leur donner.

2. La pastorale scolaire

Elle s'articule autour de trois axes :

Un esprit qui traverse l'école

La pastorale scolaire vise fondamentalement à imprégner de l'esprit de l'Évangile tout ce qui fait la vie de l'école.

La finalité de toute école est de faire accéder progressivement l'élève à sa propre humanité. Tous les cours peuvent y contribuer, chacun pour sa part : du français aux mathématiques, des sciences à l'éducation physique et aux cours de langues... si toutefois ceux-ci sont conçus et dispensés comme autant de chemins d'humanisation de l'ensemble des élèves et de chacun en particulier. Toutes les branches, en effet, participent à la formation humaine de la personne dans toutes ses dimensions : intellectuelle, physique, morale, affective, spirituelle et religieuse.

Ce processus d'humanisation s'effectue également dans la vie de la communauté scolaire: relations, guidance, évaluation, gestion de la violence, réunion de concertation, remise des bulletins, contact avec les familles, activités culturelles...

L'école catholique qui poursuit les objectifs communs à toute école, le fait à la lumière de l'Évangile. Elle pense que ce qu'elle a reçu de meilleur de l'héritage chrétien en matière d'éducation, elle se doit d'en faire bénéficier tous ceux qui aujourd'hui lui font confiance.

Il ne serait pas étonnant alors que l'enseignant ressemble au vrai et bon " pasteur " dont parle la tradition biblique (Ezéchiel 34, Matthieu 18, Jean 10) quand il (re)crée du lien social entre tous, révèle et fait croître en chaque élève sa part la plus humaine.

Des animations pastorales

Si ces animations ne font pas partie des missions premières d'une école, elles peuvent toujours avec bonheur

et à leur manière, contribuer à la formation de toute la personne de l'élève en croissance : accueillir un témoin de la foi et de la fraternité, entrer dans la symbolique d'une célébration festive, s'initier au bienfait du silence, apprécier une musique, savourer un beau texte, poser des gestes concrets de solidarité et de partage...

Le projet pastoral d'une école catholique souligne le grand intérêt de ces activités.

La proposition de la foi

Une école catholique se fait obligation d'adresser à tous les élèves dans leur diversité une proposition de la foi chrétienne. Elle se doit d'offrir ainsi des temps et des lieux de ressourcement dans la foi.

A l'école fondamentale, l'organisation fait que cette proposition est habituellement intégrée à la vie de la classe. Les enseignants, tout en respectant la liberté religieuse des enfants, veillent progressivement, en fonction de leur âge, à les éduquer au bon usage de cette liberté.

Ainsi, alors que les animations pastorales mentionnées précédemment sont généralement destinées à tous, ici chacun est invité et encouragé à faire librement l'expérience de la prière, du partage de la Parole de Dieu, d'une célébration sacramentelle... Chacun (enfant et adulte) doit pouvoir puiser, si tel est son désir, à la Source vive de ce qui fonde finalement une école chrétienne :

- se laisser toucher par l'Évangile comme Parole inouïe de vie, de liberté et de bonheur ;

- expérimenter dans l'Eucharistie combien le don du Christ appelle à se livrer soi-même sans réserve ;
- entrer par la prière dans une relation confiante, aimante et gratuite avec le Dieu d'amour ;
- reconnaître dans le visage d'autrui le visage de l'Autre.

Concrètement, sur le terrain, pour que des animations pastorales et la proposition de la foi puissent être mises en œuvre, celles-ci doivent nécessairement être portées par une équipe, **l'équipe de pastorale scolaire**. Ne pourrait-elle pas fonctionner aussi comme une " cellule de vigilance " qui réfléchit, avec d'autres, à des situations vécues au quotidien dans l'école ?

3. La catéchèse

En 1997, un document romain officiel intitulé *Directoire Général pour la Catéchèse* donnait le coup d'envoi à un renouveau dans la catéchèse. La référence constante de ce document est la manière dont se vit l'initiation chrétienne des adultes, qui consiste en un " chemin " de découverte progressive de tous les aspects d'une vie de foi et où alternent constamment des éléments de catéchèse et des étapes liturgiques, le tout étant porté par une réelle communauté chrétienne. Le document considère que cette manière de faire doit inspirer toute catéchèse, y compris celle que nous évoquons le plus spontanément : celle des enfants et des jeunes. En plusieurs diocèses de langue francophone, notamment celui de Tournai, on a qualifié ces nouvelles perspectives de " catéchèse de cheminement ".

Quels sont les traits majeurs de cette nouvelle vision ?

- ***D'une catéchèse " enseignement " à une catéchèse " initiation "***

La dimension d'enseignement (l'aspect " connaissance ") garde son importance, mais doit être bien saisie dans la perspective globale d'une " initiation ", initiation à la foi et à une vie de croyant sous tous ses aspects. Elle doit donc être reliée constamment à la liturgie, à l'apprentissage concret de la prière, à la découverte d'une " manière de vivre " dans l'esprit de l'évangile. C'est à travers cet ensemble que l'enfant ou l'adulte en chemin est " initié ", " conduit " au cœur d'une vie de foi et de disciple de Jésus-Christ. Etre " initié ", c'est plus que de recevoir un enseignement, c'est expérimenter ! Expérimenter la prière, expérimenter une rencontre d'écoute de la Parole de Dieu, expérimenter un rassemblement liturgique. Le lieu premier de cette expérimentation est l'assemblée eucharistique du dimanche. La liturgie n'est pas quelque chose qui vient " après " qu'on ait fait toute la catéchèse, elle est un moment structurant de la catéchèse elle-même. La catéchèse et la liturgie sont toutes deux au service de l'initiation chrétienne.

- ***D'une catéchèse des enfants à une catéchèse pour tous***

La catéchèse, dans cette perspective nouvelle, ne s'adresse pas seulement aux enfants qui se préparent à tel sacrement, mais à tous, adultes et enfants, grands et petits. Il est vraiment important que l'enfant " baigne " dans des rencontres où se vit pareille catéchèse avec des

personnes de tous âges. De belles initiatives d'activités catéchétiques inter générationnelles ont été prises en diverses paroisses ou unités pastorales du diocèse : des " ateliers de la Parole ", des " caté-tous ", des lieux de partage de la Parole et de la vie, des " matinées dominicales " comprenant un temps de partage de la Parole du dimanche et ensuite le temps de la célébration eucharistique.

• ***D'une catéchèse " préparation à un sacrement " à une catéchèse de cheminement permanent***

Les étapes catéchétiques habituelles de la première communion, de la profession de foi et de la confirmation comme celles du baptême, de la réconciliation, du mariage sont pleinement respectées grâce à des rencontres spécifiques avec les enfants et les jeunes ou les personnes concernées. Mais ces derniers, outre cette préparation spécifique, sont invités à vivre aussi des rencontres de catéchèse inter générationnelle au sein de la communauté ; rencontres où le respect de chacun dans son cheminement personnel de foi et de vie ainsi que l'accueil du contenu de la foi de l'Église dans toutes ses dimensions (croire et annoncer, servir et vivre de l'évangile, prier et célébrer) sont les deux moteurs.

Et le " chemin " de celles et ceux qui vivent une étape spécifique ne s'arrête pas à la célébration du sacrement mais est appelé à se poursuivre par ce qu'on appelle volontiers à la suite des Pères de l'Église une " catéchèse mystagogique " ; celle-ci consiste à approfondir le sens profond de ce qui été expérimenté au cours de la célébration du sacrement. Sous bien des angles, la catéchèse est appelée à devenir permanente.

• ***D'une catéchèse confiée à quelques-uns à une catéchèse confiée à la communauté.***

Dans cette perspective, la catéchèse n'est plus assurée d'abord par telle ou telle personne. Elle devient davantage l'affaire de tous, et la communauté chrétienne comme telle, profondément impliquée, devient à la fois catéchisante et catéchisée.

Une catéchèse qui s'adresse à tous ouvre la porte à un accueil différent : les chrétiens fidèles à l'assemblée dominicale y rencontrent des parents, des enseignants, des enfants et des jeunes qui viennent " au caté " ! Ce type de rencontre catéchétique est une chance pour tous de se rencontrer, de vivre une expérience spirituelle en Eglise et de progresser ensemble, chacun à son rythme, dans la foi chrétienne. Il s'avère souvent dans ce genre d'expérience qu'un nombre assez important de personnes sont amenés à collaborer de manière différenciée à la mission catéchétique de la communauté locale : organisation des invitations, préparation matérielle, accueil des participants, animation d'un atelier de la Parole, témoignage de vie, conduite de la prière, participation de l'équipe de pastorale de l'école...

“ Il est extrêmement important que la catéchèse d'initiation pour les adultes – baptisés ou non –, la catéchèse d'initiation pour les enfants et les jeunes et la catéchèse permanente soient reliées entre elles dans le projet catéchistique de la communauté chrétienne ”. **DGC n° 72**

Que devient alors concrètement la catéchèse liée à la première communion, à la profession de foi, mais aussi au baptême des enfants en âge d'école fondamentale ?

• *Première communion et profession de foi*

Tant la catéchèse liée à la première communion que celle qui prépare à la profession de foi est appelée à se vivre dans cet esprit, et dès lors dans le cadre d'une communauté chrétienne. A partir du moment où les enfants " s'inscrivent " à la catéchèse, ils prennent part aux rencontres inter générationnelles organisées dans la communauté (et que certains d'entre eux ont peut-être déjà expérimentées), et en même temps ils participent à des rencontres spécifiques en relation avec l'étape qu'ils vivent.

A propos de la *première communion*, il arrive que la catéchèse se vive encore dans le cadre scolaire. Ce n'est pas souhaitable, même si le travail des enseignants a pu être remarquable dans le passé. Les responsables de l'Eglise diocésaine estiment que le lieu naturel de la catéchèse et de l'initiation chrétienne est la communauté chrétienne paroissiale ou d'unité pastorale. L'école en effet n'est pas une " communauté chrétienne " : ce serait nier son caractère pluriel ; les enfants qui la fréquentent sont souvent issus de familles assez diversifiées quant aux convictions religieuses ou même philosophiques. Par ailleurs, il faut distinguer le cours de religion catholique (obligatoire pour tous les élèves du Libre) de l'initiation chrétienne par les sacrements, cette dernière faisant l'objet d'un choix personnel. Par ailleurs, le groupe des enfants qui vivent leur première communion dépasse

le “ groupe de classe ” de telle école, il est appelé à s’ouvrir à d’autres enfants venant d’horizons différents (écoles voisines, autres réseaux...).

• ***Le baptême***

Il arrive de plus en plus fréquemment qu’un enfant en âge d’école fondamentale demande d’être baptisé ! Soit au moment où les enfants de son âge se préparent à la première communion ou à la profession de foi, soit en dehors de ces circonstances. C’est parfois à l’école que l’enfant exprime ce désir.

La première chose à dire à l’enfant, c’est que l’on peut être baptisé à tout âge et qu’il sera le bienvenu dans l’Eglise de Jésus-Christ. Parfois l’enseignant peut être appelé à aider l’enfant et ses parents à prendre contact avec un prêtre ou un membre de la communauté chrétienne où ils habitent. L’enfant sera mis en contact avec une ou deux personnes qui l’accompagneront dans sa préparation, mais aussi d’une manière ou d’une autre avec un groupe d’enfants et la communauté où se vit la catéchèse de cheminement. Sa préparation consistera notamment en une alternance de rencontres de catéchèse et d’étapes liturgiques. Car contrairement aux enfants nouveaux-nés qui sont baptisés “ en une seule célébration ”, tous les autres (adultes, jeunes, enfants en âge scolaire) sont baptisés “ par étapes ”, la dernière étape étant la veillée pascale (ou, s’il y a vraiment une impossibilité, une eucharistie dominicale du temps pascal) au cours de laquelle les enfants reçoivent le baptême proprement dit et vivent la première fois la communion eucharistique.

Et dans l'Enseignement spécialisé ?

Des équipes éducatives de l'Enseignement fondamental spécialisé, pour rejoindre au mieux les enfants, préparent et célèbrent baptême, première communion, profession de foi et confirmation dans le cadre scolaire. Elles le font avec un sens pédagogique remarquable. Les responsables diocésains encouragent cette pratique adaptée aux élèves dont l'intégration paroissiale est difficile. Ils demandent de veiller à ce que les actes sacramentels posés soient inscrits dans le registre de la paroisse où réside l'enfant. Encore une manière de cultiver le lien.



Repères

■ Parmi les questions le plus souvent soulevées, il y en a deux qui reviennent régulièrement. L'une a trait à la place d'un prêtre dans l'école. L'autre concerne l'avenir des bâtiments scolaires.

1. Rôle d'un prêtre dans le monde de l'école

Au Pouvoir organisateur

- **La présence d'un prêtre** (curé, vicaire, prêtre auxiliaire) dans un PO est recommandée pour signifier le lien symbolique de la Communauté chrétienne à l'école fondamentale catholique. Telle était l'intention des fondateurs. Des chrétiens, laïcs et prêtres, se doivent de prendre le relais.

Le PO est le lieu où apparaissent des enjeux importants, non seulement financiers, matériels et patrimoniaux, mais aussi pédagogiques, relationnels et pastoraux. Il est donc indiqué qu'avec d'autres qui partagent ce souci, le prêtre tienne en éveil les questions de sens, et ce dans le concret de la vie de l'école (attention aux plus faibles, choix budgétaires, engagement du personnel – dont celui d'une nouvelle direction – animations pastorales, proposition de la foi...)

- Il est préférable, par contre, que **la présidence du PO** ne soit pas assurée par un prêtre, sauf situation exceptionnelle...ou à titre transitoire. Les raisons en sont évidentes : temps disponible, connaissance très technique de certains dossiers, suivi nécessaire...

Au Conseil de participation

Un prêtre peut y prendre une **part active** aux côtés des autres partenaires de l'école, au titre de " représentant

de l'environnement social, culturel et économique. " Il veille en tous cas à ce que la communauté chrétienne locale soit représentée.

A l'école

En fonction de ses disponibilités, un prêtre **se rend présent à l'école**, auprès des enfants, des familles, du personnel enseignant. Dans l'ordinaire des jours comme aux jours de fêtes. Il y joue un rôle pastoral essentiel, non pas de manière isolée mais en lien étroit avec d'autres acteurs de la communauté chrétienne (familles chrétiennes, catéchistes, membres de l'EAP, animateur en pastorale...).

2. Bâtiments scolaires

Des bâtiments en bon état

Pour faire des écoles des communautés éducatives où tous, enfants et jeunes, soient accueillis et grandissent en humanité, il convient que tous, sans distinction, bénéficient non seulement des compétences et de la générosité d'enseignants de qualité, mais tout autant de bâtiments en bon état, spacieux, fonctionnels, sécurisés. Ces conditions matérielles sont indispensables au bien-être de chaque école et de toutes les écoles du diocèse.

La gestion des bâtiments

Les écoles fondamentales qui ne sont pas adossées à une école secondaire, occupent habituellement des bâtiments dont les propriétaires sont des ASBL paroissiales ou décanales.

Les conventions entre les partenaires prennent le plus souvent la forme juridique d'une emphytéose. Si à certains endroits, les relations entre un PO et une ASBL sont tendues, voire conflictuelles, notamment en raison de contraintes budgétaires, dans la majorité des cas chaque partie veille à gérer le patrimoine " en bon père de famille " dans le respect des intérêts légitimes des uns et des autres. Il s'agit en effet de garantir aux écoles les bâtiments scolaires nécessaires à leur bon fonctionnement et aux paroisses des locaux en suffisance pour répondre aux besoins de la pastorale territoriale.

Tant chez les responsables de la gestion temporelle des paroisses à l'évêché que chez ceux de l'enseignement diocésain, il y a une volonté de se rencontrer, d'identifier les besoins et de faire des propositions, en lien étroit avec les acteurs de terrain.

Le Sagep et la SPABSC-Tournai ASBL sont ainsi appelés à se concerter en bonne intelligence comme l'indique un article du Règlement d'Ordre Intérieur-2006- (ROI) de la dite ASBL, rédigé de commun accord :

" II) Les biens appartenant à des paroisses ou à des ASBL Décanales

a. Les ASBL Œuvres Paroissiales, Décanales ou autres, qui sont propriétaires de bâtiments scolaires sont invitées à les transférer à la SPABSC.

b. Ce transfert est préparé en collaboration avec le Sagep sous l'autorité du Vicaire général chargé du temporel.

c. L'autorisation canonique est requise pour finaliser la cession de la propriété. "



Lexique

**Des mots pour comprendre
et mieux se comprendre**

■ **L'Église et l'enseignement ont leur fonctionnement propre qui donne lieu à une terminologie spécifique parfois mal connue. Voici un petit lexique dont le but est d'aider à mieux comprendre de quoi il s'agit et ainsi de mieux se comprendre.**

Côté Eglise

Animateurs en pastorale

Laïcs permanents en pastorale, ils travaillent en étroite collaboration avec les prêtres et les EAP. Ils reçoivent une lettre de mission de l'évêque qui leur confie une responsabilité dans un domaine précis comme la catéchèse, la pastorale des jeunes, la formation, le souci des pauvretés... Ils sont rémunérés comme les prêtres, par l'Etat.

Conseil pastoral local (CLP)

Le conseil est l'organe de collaboration des chrétiens laïcs d'une paroisse avec le curé et ses collaborateurs immédiats. Au cœur de la communauté paroissiale, il est un conseil de veilleurs et d'éveilleurs au nom de l'Évangile.

Diacres permanents

Par leur ordination, les diacres sont au sein de l'Église, et pour le monde, le signe du Christ serviteur. Ils signifient et rappellent à tout le peuple de Dieu, que l'Église ne doit cesser de manifester la charité du Christ pour tout homme. En particulier les plus pauvres, ceux qui sont à la marge.

Les diacres permanents sont généralement mariés et exercent leur mission dans le cadre de leur activité pro-

fessionnelle. Le champ du ministère diaconal est très étendu et varié : associations d'entraide et de solidarité, accueil des marginaux, pastorale de la santé, de l'école, de la famille, des migrations, célébration des baptêmes ou de funérailles...

Equipe d'animation pastorale (EAP)

L'équipe est composée de quelques prêtres, quelques laïcs et, le cas échéant, d'un diacre. Ses membres sont nommés par l'évêque pour trois ans.

Elle participe à l'exercice de la charge pastorale du curé doyen ou vice-doyen.

La responsabilité de l'EAP concerne l'ensemble de l'UP. Elle veille, d'une part, à ce que l'ensemble de l'unité puisse vivre la mission de l'Eglise : annonce, service, célébration et prière.

D'autre part, elle veille à l'authenticité et à la vitalité chrétiennes des différentes communautés locales ou paroisses de l'unité. Dans sa "Chartre", le souci de cultiver le lien Eglise- Ecole figure habituellement.

Paroisse

" La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Eglise particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain. " **Code de droit canonique, can. 515, §1**

- Une communauté de disciples du Christ située dans l'Église diocésaine, sous l'autorité de l'évêque.
- Une communauté dont la charge pastorale est confiée à un curé. Chez nous, le curé a en charge plusieurs paroisses.
- Une communauté inscrite en un lieu (village, quartier). L'Église, proche de tous les habitants, a mission de leur proposer l'Évangile.
- Une communauté stable, érigée par l'évêque, pour une longue durée.

Dans le diocèse de Tournai, il y a 575 paroisses qui sont toutes repérables à leur église.

Prêtres

- Le **curé** est un prêtre qui a reçu de l'évêque la charge pastorale d'une ou de plusieurs paroisses ; chaque paroisse a un curé, mais pratiquement tous les curés le sont de plusieurs paroisses.
- L'un des curés de l'UP est le responsable de cette UP et de son EAP ; il s'appelle **doyen ou vice-doyen**.
- Dans certaines UP, un prêtre participe pleinement à la charge du curé au titre de **vicaire**.
- D'autres prêtres sont des **auxiliaires**, ils résident dans l'unité pastorale et y rendent des services ponctuels sans participer à la charge pastorale globale. Ce sont des prêtres âgés ou des prêtres qui ont une autre fonction.

Service de l'Accompagnement de la Gestion des Paroisses (SAGEP)

Le SAGEP est un service diocésain ayant pour perspective l'accompagnement et le conseil de celles et ceux qui gèrent la vie matérielle des paroisses, notamment au sein d'ASBL paroissiales ou décanales.

Le rôle du SAGEP est avant tout de conseiller, d'intervenir dans les discussions, de réfléchir aux perspectives d'avenir...mais nullement de se substituer aux intervenants locaux. Pour la vente et la cession de bâtiments, l'autorisation canonique, requise, est accordée par le Vicaire général chargé du temporel.

Le SAGEP collabore avec la SPABSC.

Contact : Pascal Vandevyver

Place de l'Evêché, 1

7500 Tournai

Tél : 069/45 26 50 – Fax 069/21 15 35

sagep@evechetournai.be

www.diocese-tournai.be/SAGEP

Unité pastorale (UP)

L'unité pastorale est un ensemble assez vaste de paroisses (de 5 à 20 selon l'importance des paroisses.)

Elle est constituée au terme d'une démarche de renouveau appelé *Renaissance*.

L'évêque confie l'unité pastorale à un prêtre curé d'une partie ou de toutes les paroisses : le doyen ou vicedoyen. Celui-ci exerce sa mission en lien étroit avec l'équipe d'animation pastorale.

Il y a dans le diocèse 49 UP qui comptent en moyenne 25.000 habitants.

Côté Ecole

Comité diocésain de l'Enseignement Catholique (CoDiEC)

Constitué en ASBL, il réunit des représentants élus des PO du diocèse, tous niveaux confondus, et des membres fondateurs de l'Enseignement catholique (évêché et congrégations enseignantes féminines et masculines). Les deux directeurs diocésains et des directeurs délégués du fondamental et du secondaire siègent comme invités permanents.

En lien étroit et réciproque avec l'ASBL SeGEC, le Co-DiEC a pour buts :

- d'aider les membres adhérents à remplir leur mission de service public fonctionnel en matière d'éducation et d'enseignement, dans le respect du projet éducatif de l'enseignement catholique ;
- d'organiser les services jugés nécessaires pour un fonctionnement efficace et cohérent de l'enseignement catholique du diocèse ;
- de communiquer aux membres adhérents les directives, les informations, les publications, les outils... en vue d'une bonne coordination de l'enseignement diocésain.

Siège social : CoDiEC-Tournai ASBL
Président : Roland Aussems
Vice-président : Abbé Jacques Piton
Accompagnateur des PO : Stefan Crelot
Maison diocésaine de l'Enseignement
(Site UCL-Mons)
Chaussée de Binche, 151
7000 Mons
Tél : 065/37 73 00 – Fax 065/37 73 12
<http://enseignement.catholique.be/tournai>

Commission Diocésaine de Pastorale Scolaire (CDPS)

Composée du Vicaire épiscopal chargé de l'enseignement, de 22 directeurs/trices représentant leurs pairs et des membres de l'équipe d'inspection, cette Commission détermine, au niveau du fondamental, les orientations de l'action pastorale scolaire de notre diocèse. Des représentants des paroisses y sont invités pour participer à leurs débats.

- **Fil Rouge** : projet d'action choisi par la CDPS pour rassembler les efforts de toutes les écoles dans une seule et même direction tout au long d'une année scolaire.
- **Groupes – Pêche** (GP) : équipes d'enseignants volontaires qui traduisent en propositions concrètes les options définies par la CDPS. Leurs membres conçoivent des outils diffusés gratuitement dans toutes les écoles.
- **Amorces** est la revue trimestrielle et **www.pastorale-scolaire.net/fondamental**, le site internet qui permettent cette diffusion.
- **La Journée – Pêche** : à la fin août, journée de rencontre proposée par les GP. Les participants y vivent ensemble le lancement de l'année scolaire nouvelle en découvrant le Fil Rouge et le matériel conçu pour le mettre en œuvre, "en célébrant la rentrée avec le Seigneur". Des représentants des paroisses assistent régulièrement à cette journée.
- **L'équipe d'animation pastorale scolaire** : Dans chaque école, un petit noyau d'enseignants (accompa-

gnés parfois d'autres intervenants – de la paroisse, par exemple –) portent le souci pastoral en relayant auprès de leurs collègues les propositions d'actions des GP et en favorisant leur mise en œuvre.

Conseil de participation

Le PO a l'obligation légale de mettre en place cet organe consultatif. Il réunit toutes les composantes de l'école : PO, direction, enseignants, parents, élèves (mais pour le secondaire uniquement) avec des représentants de l'environnement social, culturel et économique.

Le conseil est compétent pour débattre du projet d'établissement, le rédiger, évaluer périodiquement sa mise en œuvre, suggérer des adaptations, remettre un avis sur le rapport d'activités de l'école...

Ecole fondamentale

C'est la dénomination, aujourd'hui, d'une école qui rassemble les niveaux maternel et primaire. Elle comporte quatre cycles : les enfants de 2 ½ à 5 ans, de 5 à 8 ans, de 8 à 10 ans et de 10 à 12 ans. L'objectif du législateur en optant pour cette organisation est d'assurer une meilleure continuité dans l'acquisition des compétences par les enfants.

Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC)

La fédération a pour mission de promouvoir et de défendre le projet éducatif de l'enseignement fondamental catholique, d'en faciliter l'organisation, de coordonner l'action pédagogique. Elle représente les intérêts des PO devant l'opinion et les pouvoirs publics.

Pouvoir organisateur de l'Enseignement Catholique (PO)

Association de personnes groupées juridiquement en ASBL pour organiser et gérer une école catholique dans tous ses aspects : finances, bâtiments, personnel... Il adopte l'Évangile et sa tradition comme source de sens et d'engagement dans l'action éducative en référence au document " Mission de l'école chrétienne " .

Dans les statuts de l'ASBL, le délégué (prêtre /laïc) de la Communauté chrétienne est habituellement mentionné.

Projet d'établissement

Il définit les choix pédagogiques et les actions prioritaires que l'équipe éducative de tel établissement entend mettre en œuvre pour réaliser le projet éducatif et pédagogique du PO. Il poursuit un but très concret : quels objectifs atteindre et quels moyens se donner ? La dimension pastorale est normalement intégrée à ce projet.

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC)

Le SeGEC rassemblant les différentes fédérations (Fondamental, Secondaire, Supérieur non universitaire...) assure trois fonctions :

- la représentation de l'Enseignement catholique auprès des autorités publiques
- l'organisation de services destinés aux PO et aux directions pour les seconder dans leurs tâches pédagogiques, pastorales, administratives, juridiques...
- l'animation du projet spécifique de l'Enseignement Catholique tel que défini par " Mission de l'école chrétienne ".

Constitué en ASBL, il est composé de membres adhérents, représentant tous les niveaux d'enseignement et des fondateurs de l'Enseignement Catholique.

Siège social et bureaux: SeGEC,
Avenue Emmanuel Mounier 100, 1200 Bruxelles
02/256.70.11 www.segec.be - segec@segec.be

Service diocésain de l'Enseignement Fondamental (SeDEF)

Sous la responsabilité du Directeur diocésain, le SeDEF est le centre opérationnel de proximité du CoDiEC. Il regroupe les services administratifs, juridiques et de comptabilité à destination des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées.

Au plan pédagogique, il coordonne les interventions des animateurs et des inspecteurs épiscopaux, oeuvrant en relation étroite, pour le cours de religion et la pastorale scolaire, avec les inspecteurs diocésains.

Secrétariat et bureaux : SeDEF

Directeur : François Guilbert

Secrétaire : Anne Save

Maison diocésaine de l'Enseignement (Site UCL-Mons)

Chaussée de Binche, 151

7000 Mons

Tél : 065/37 73 02 (Secrétariat) – 065/37 73 01 (Direction)

anne.save@codiectournai.be

<http://enseignement.catholique.be/tournai>

**Société Patrimoniale de l'Administration des
Bâtiments Scolaires Catholiques (SPABSC - Tournai)
ASBL**

Cette ASBL est constituée conformément au décret du 14 juin 2001. Elle offre très concrètement une possibilité, aux PO qui choisissent d'en devenir membres, de répondre à l'appel à la solidarité lancé pour le réseau. Le principe en est simple : les propriétaires cèdent leurs bâtiments à la SPABSC et en retour, les écoles peuvent à la fois accéder à des fonds plus importants de la Communauté française pour entretenir et rénover ces bâtiments et profiter de services que, pour la plupart, elles ne peuvent pas s'offrir, dans le fondamental.

L'ASBL collabore avec le Service d'accompagnement de la gestion des paroisses (Sagep).

Siège social : SPABSC Tournai ASBL

Président : Jacques Maître

Conseillère : Céline Mansy

Maison diocésaine de l'Enseignement (Site UCL-Mons)

Chaussée de Binche, 151

7000 Mons

Tél : 065/37 73 00

www.spabschainaut.be

Envoi de notre évêque

Parmi les documents promulgués par le Concile Vatican II (1962-1965), nous trouvons une *Déclaration sur l'éducation chrétienne*. Au n°4, nous lisons : *Dans l'accomplissement de sa mission éducative, l'Eglise, soucieuse d'utiliser tous les moyens appropriés, se préoccupe en particulier de ceux qui lui sont propres. Le premier est la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi, nourrit la vie selon l'esprit du Christ, achemine à la participation active et consciente au mystère liturgique et incite à l'action apostolique. Mais l'Eglise fait grand cas des autres moyens éducatifs qui appartiennent au patrimoine commun de l'humanité et peuvent beaucoup pour cultiver les esprits et former les êtres humains ; elle s'efforce de les pénétrer de son esprit et les porter à un niveau supérieur. Ce sont notamment les moyens de communication sociale, les multiples organismes qui ont pour objet le développement du corps et de l'esprit, les mouvements de jeunesse et surtout les écoles.*

Au n°5, le texte poursuit : *Entre tous les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière ; elle est spécialement, en vertu de sa mission, le lieu de développement assidu des fa-*

cultés intellectuelles ; en même temps elle exerce le jugement, elle introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle, elle fait naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle. De plus, elle constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin, toute la communauté humaine.

Depuis les années soixante, le contexte social s'est considérablement modifié. La Communauté française de Belgique a cherché à inscrire de manière renouvelée la mission de la société à l'égard de l'éducation des enfants et des jeunes gens. L'Eglise catholique, dans la partie francophone du pays, a, elle aussi, pensé à nouveaux frais sa mission à l'égard des enfants et des jeunes gens tant dans le monde de l'enseignement que dans les paroisses qui, dans le diocèse de Tournai, sont intégrées progressivement dans des unités pastorales. Le diocèse de Tournai a, dans un souci pastoral considérablement élargi, mis l'accent sur la pastorale des jeunes, l'accompagnement spirituel des mouvements de jeunes et, dans un cadre infiniment plus

vaste, participé à la mise en œuvre du Directoire Général pour la Catéchèse, publié à Rome en 1997. Parmi les fruits de ces différents chantiers, nous avons, pour les écoles, une revalorisation du cours de religion et la mise en œuvre d'une pastorale scolaire et, pour les paroisses, la mise en œuvre de la catéchèse de cheminement qui, avec le temps, visera davantage l'initiation chrétienne sacramentelle et la participation de tous, jeunes et adultes, aux assemblées dominicales, dont le " lieu " fondamental est l'eucharistie.

Je félicite Monsieur le Vicaire épiscopal Jacques Piton, l'inspection diocésaine et épiscopale, les équipes et les personnes qui exercent leur mission dans l'enseignement ou en lien avec lui, pour le travail remarquable accompli afin de renouveler notre regard, nos pratiques en vue d'une meilleure articulation entre les écoles fondamentales et les paroisses. Je remercie, par la même occasion, tous les services diocésains qui sont concernés par ce domaine, pour leur collaboration irremplaçable.

J'attire aussi l'attention sur une question qui, avec le temps, risque de prendre des proportions nouvelles : la liberté religieuse. *La Déclaration sur l'éducation chrétienne* dit au n° 7 : *L'Église félicite les autorités et les sociétés civiles qui, compte tenu du caractère pluraliste de la société moderne, soucieuses du droit à la*

liberté religieuse, aident les familles à assurer à leurs enfants, dans toutes les écoles, une éducation conforme à leurs propres principes moraux et religieux.

Dans le contexte actuel qui invite tous les membres de l'Église à veiller à inscrire dans des institutions la proposition de l'Évangile, le témoignage de la foi, je suis persuadé que nous avons, comme catholiques, à proposer en vérité notre collaboration à tous ceux qui portent le souci de la question du sens et de la transmission du patrimoine spirituel de l'humanité.

+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai

Pour aller plus loin

Mission de l'école chrétienne, Conseil Général de l'Enseignement Catholique, 1995 (présentation actualisée en 2006).

L'école catholique au début du 21^e siècle, Déclaration des Evêques de Belgique, 2003.

Bonne nouvelle à l'école, SEGeC – CIPS, 2005.

Sur le lien Eglise - Ecole, SEGeC, 2005.

Directoire général pour la catéchèse, Congrégation pour le clergé, Centurion, Cerf, Lumen Vitae, 1997

L'animation pastorale des communautés locales, Collection *Au service des communautés chrétiennes*, Diocèse de Tournai, février 2005.

Paraboles : La fin des paroisses ? n° 45, Diocèse de Tournai, septembre 2005.

Déjà paru dans la collection

Au service des communautés chrétiennes

- Les prêtres âgés - juin 1998
- L'avenir des paroisses - novembre 1998
- Églises, lieux de vie - mars 1999
- La gestion matérielle des paroisses - octobre 2000
- Des Équipes d'Animation Pastorale - avril 2001
- Sur les chemins des jeunes - octobre 2001
- L'animation pastorale des communautés locales - février 2005

Impression Carré Noir Tournai

•

Mise en page : Pierre Peeters - CCD

•

Editeur responsable : Jacques Piton

Place de l'Evêché I à 7500 Tournai

•

Mai 2006

©CDD Tournai 2006/0588/4